



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RENTRÉE 2020 SUIVI DE PARCOURS

à l'issue de la classe de QUATRIÈME

ÉTABLISSEMENT 2019 - 2020

Nom : Collège Jean Giono

Adresse : route d'Irigny

69230 St Genis Laval

Téléphone : 04 78 56 33 28

Adresse électronique : 0692521r@ac-lyon.fr

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Classe fréquentée :

Sexe :

3^{ÈME} TRIMESTRE : DEMANDE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX A L'ISSUE DE LA CLASSE DE QUATRIÈME

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en classe de troisième générale au collège Jean Giono

- LV2 : Allemand Italien Espagnol

- Option Latin (2 heures/semaine) oui non

- Option Euro (2H/semaine) ** oui non

Le passage en classe de troisième prépa-métiers* : le dossier spécifique a été élaboré avec le Professeur Principal et Mme Dali.

Autre :

À le

Signature des représentants légaux :

*L'inscription à une option engage l'élève sur l'ensemble de sa scolarité au collège.

Rappel de la réglementation concernant le redoublement

(Article D331-62 du Code de l'Éducation)

« A titre exceptionnel, un redoublement peut être mis en œuvre pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires.

Il intervient avec l'accord écrit des représentants légaux de l'élève ou de l'élève lui-même, lorsque ce dernier est majeur :

- après que le conseil de classe s'est prononcé

- et à la suite d'une phase de dialogue avec le chef d'établissement, conformément à l'article L. 311-7 du présent code ».